

Notre philosophie

Lieu unique où se côtoient à la fois des **représentants d'institutions nationales, des professionnels de terrain et des bénévoles**, le groupe d'appui **existe par la volonté de ses membres** de se rencontrer, de travailler ensemble, de mettre en commun leurs expertises pour **faire avancer la réflexion sur l'enfance et la jeunesse**.

Au-delà du travail de pédagogie relatif à la loi, le groupe mène de **nombreuses réflexions** sur des thèmes généralistes relatifs à **l'action sociale** (formation des professionnels de la protection de l'enfance, place des acteurs de la société civile, communication des acteurs du secteur social...), **aborde l'ensemble des débats concernant l'enfance** (droit de l'enfant, besoins fondamentaux, adoption, pauvreté...) et **s'engage sur des points particuliers de la protection de l'enfance** (spécificités de mise en œuvre dans les départements et régions d'outre-mer, dérives sectaires...).

En abordant les **questions d'actualité et de société** qui touchent directement les enfants et leurs familles, le groupe d'appui souhaite **participer plus activement aux réflexions menées au niveau national** sur ces thèmes. De plus, sa **volonté de transmission** des débats d'idées à l'ensemble des acteurs de la protection de l'enfance vise à faire évoluer la réflexion et les pratiques de l'ensemble des acteurs concernés par ce sujet.

FICHES PUBLIÉES :

- La médiation familiale dans le contexte de la protection de l'enfance (avril 2013)
- La visite en présence d'un tiers dans le cadre de la protection judiciaire : faire de la visite un acte bienveillant et éducatif (décembre 2012)
- Des dispositifs de soutien à la parentalité dans le cadre de la prévention (juillet 2011)
- La notion d'intérêt de l'enfant dans la loi réformant la protection de l'enfance (juin 2011)
- La parentalité (avril 2011),
- Le projet pour l'enfant (mars 2010)
- Communication et partage d'informations à caractère secret appliqués à la protection de l'enfance (mars 2010),
- Communication et partage d'informations à caractère secret appliqués aux professionnels de santé (mars 2010),
- Communication et partage d'informations à caractère secret dans les lois relatives à la protection de l'enfance et à la prévention de la délinquance (mars 2010),
- Les programmes de réussite éducative (sept. 2009)
- Le parrainage de proximité (avril 2009)

AVIS PUBLIÉ :

Avis sur la réflexion interministérielle relative à l'information préoccupante en protection de l'enfance (sept. 2010).

A PARAÎTRE :

- Les missions de la protection de l'enfance
- L'accompagnement budgétaire et éducatif des familles
- L'observatoire départemental de la protection de l'enfance
- Accord et adhésion, collaboration...
- Interculturalité

Pour plus d'informations
contactez la CNAPE
01.45.83.50.60 - contact@cnape.fr



Le groupe d'appui à la protection de l'enfance

Notre objet

Créé en octobre 2007 à l'initiative de la CNAPE⁽¹⁾, le groupe d'appui s'est donné pour objet d'**accompagner la mise en œuvre de la loi réformant la protection de l'enfance sur les territoires**. Il s'agissait ainsi de **favoriser l'appropriation du texte** et l'esprit de la réforme en apportant **des éclairages** à l'ensemble des professionnels de la protection de l'enfance **sur les différentes dispositions** du texte.

Force de propositions auprès des pouvoirs publics, le groupe devait également apporter de la matière au groupe de suivi du ministère chargé de suivre l'application de la loi et d'élaborer des recommandations pour répondre aux difficultés rencontrées sur le terrain. Cette instance n'a été que rarement réunie.

Fin 2010, les services de l'Etat⁽²⁾ ont quitté le groupe estimant que leur présence n'était plus nécessaire du fait de la mise en œuvre jugée effective de la loi sur l'ensemble du territoire et de la relance du groupe de suivi. Les membres du groupe d'appui ont alors décidé, à l'unanimité, de **poursuivre leurs travaux** et de **faire évoluer le groupe afin qu'il puisse mener une réflexion plus générale sur l'enfance**. Le groupe a donc changé de dénomination et s'appelle désormais « groupe d'appui à la protection de l'enfance⁽³⁾ ».

(1) Association reconnue d'utilité publique qui défend la cause de l'enfance en difficulté, des familles fragilisées et des personnes vulnérables. Elle fédère plus de 115 associations sur l'ensemble du territoire et 7 mouvements professionnels.

(2) La Direction Générale de la Cohésion Sociale, la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire et la Caisse Nationale des Allocations Familiales.

(3) Et non plus groupe d'appui à la réforme de la protection de l'enfance.

Nos membres

Le groupe d'appui est composé d'une trentaine d'acteurs de la protection de l'enfance : représentants d'**organismes publics**, d'**associations**, de l'**administration territoriale** (conseils généraux) et d'**experts**. Cette diversité de profils est une grande force pour le groupe puisque chaque membre apporte son expertise et ses connaissances pour mener des **réflexions communes** et dégager des consensus **dans le respect des identités professionnelles** et association de chacun.

C'est de cette diversité que découle également la **légitimité reconnue unanimement aux travaux** publiés par le groupe d'appui.

Nos publications

Les membres du groupe d'appui élaborent des **fiches techniques** sur des thèmes d'ordre général et des **fiches actions** plus spécifiques sur les dispositifs. Une dizaine de **publications** ont été éditées par le groupe depuis sa création.

Ces documents sont diffusés par chacun des membres via son propre réseau, adressés à la presse spécialisée, aux écoles de travail social et téléchargeables sur www.reforme-enfance.fr.

Ces fiches sont très **appréciées par les professionnels de terrain et les étudiants** en travail social et de nombreux formateurs qui les utilisent comme outils pédagogiques.

Toutes les informations relatives au groupe d'appui et à ses travaux sont consultables sur le site :

www.reforme-enfance.fr

Membres permanents:

ADESSADOMICILE
ADRIC
Association Nationale des Cadres de l'Aide Sociale à l'Enfance
ATD Quart Monde
Association française d'information et de recherche sur l'enfance maltraitée
Association française de promotion de la santé scolaire et universitaire
Association Nationale des Directeurs d'Action Sociale et de Santé des conseils généraux
Club ASE - Idéal connaissances
Carrefour national des actions éducatives en milieu ouvert
Carrefour national des délégués aux prestations familiales
Centre National de la Fonction Publique Territoriale
Convention nationale des associations de protection de l'enfant
Conseil général du Loiret
Conseil général de la Nièvre
Croix-Rouge française
Défenseure des enfants
Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne
Fédération nationale des administrateurs ad hoc
Fédération nationale des services sociaux
France Terre d'Asile
Observatoire de l'Action Sociale Décentralisée
Observatoire National de l'Enfance en Danger
SOS villages d'enfants
SPReNe, association de protection de l'enfance
Union Nationale de l'Aide, des soins et des services à domicile
Union Nationale des Associations Familiales
Union Nationale des Acteurs de Parrainage de Proximité
Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux
Marceline GABEL (personne qualifiée)
Florence N'DA KONAN (personne qualifiée)
Pierre VERDIER (personne qualifiée)

Experts associés en fonction de la thématique:

Association française de pédiatrie ambulatoire
Conseil national de l'ordre des médecins

Le groupe d'appui a le soutien de l'Assemblée des Départements de France.